

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 63 (1912)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la Suisse ont été cordialement invités. Les étudiants ont eu l'heureuse attention de joindre à leur programme une „fête“ en l'honneur de M. le professeur Engler qui a refusé l'appel flatteur que l'on sait. Tous nos vœux pour l'entièvre réussite de cette réunion de la famille forestière suisse.

### Cantons.

**Grisons.** *M. Acker*, jusqu'ici adjoint à l'inspection cantonale des forêts à Altorf, passe inspecteur forestier de la commune de Luzein, à la place de *M. Gubler* démissionnaire.

**Vaud.** La Société vaudoise des forestiers était convoquée en Assemblée générale le samedi 17 février, à Lausanne. L'ordre du jour portait entre autres: *De l'importation des bois en Suisse et de la nécessité d'une gestion plus intensive de nos forêts*; rapporteur M. Morel, expert-forestier aménagiste, et „*Le choix des essences dans les plantations routières*“, rapporteur M. Grivaz, expert-forestier aménagiste.

Empêché, bien à regret, de prendre part à cette réunion, nous avons prié le président de nous faire parvenir un compte rendu que nous publierons bien volontiers, dans un de nos prochains numéros.



### Bibliographie.

(Nous ne rendons compte que des ouvrages dont on adresse un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

**Notes sur la conservation des traverses de hêtre par l'imprégnation économique et spécialement par le procédé Ruping.** Par *E. R. Samitca*, ingénieur des arts et manufactures, chef de section aux chemins de fer de l'Etat roumain. Volume de 78 pages, avec 45 figures dans le texte et 32 planches hors-texte. Prix fr. 6. H. Dunot et E. Pinat éditeurs, 49, Quai des Grands-Augustins, Paris.

L'ouvrage de M. Samitca constitue une excellente contribution à la question de l'emploi du hêtre comme traverses de chemins de fer. L'auteur, après des considérations générales sur le bois de hêtre, relate les résultats des essais qu'il a fait successivement dans l'usine de créosotage de Plăesti, en vue de déterminer, aussi exactement que possible, la durée des traverses traitées par l'imprégnation, notamment par le procédé Ruping. De nombreuses figures et photogravures, apportent aux descriptions, la plus grande clarté.

L'auteur rappelle que malgré certains avantages, le hêtre s'emploie en quantités moins grandes que les autres essences, parce qu'il a une prédisposition prononcée à se fendre, qu'il présente souvent une formation anormale nommée cœur rouge et qu'il a une putrescibilité exagérée tant qu'il est vert.

La prédisposition à se fendre est due à l'évaporation brusque de la quantité d'eau que le bois contient.

Le cœur rouge est une formation défensive provoquée par la blessure des arbres et constitue une formation ligneuse contre l'attaque des champignons. Cette formation oppose une très grande résistance à la pénétration du liquide antiseptique. Tant qu'il est parfaitement sain, le cœur rouge du hêtre constitue une partie très résistante et dure dans la voie de 10 à 15 ans.

La putrescibilité du hêtre est provoquée par des espèces de champignons dont les plus dangereux sont le *Stereum purpureum* et l'*Hypoxylon coccineum* qui se développent avec une rapidité extraordinaire sur ce bois.

L'auteur nous donne les moyens pratiques de lutter contre ces détériorations du hêtre afin d'augmenter l'emploi d'une essence fort répandue dans les forêts de Roumanie: la surface des forêts de hêtre appartenant à l'Etat roumain est de 242,000 hectares, c'est-à-dire le 26, 3% de la superficie totale de ces forêts; en admettant cette même proportion pour les 1,690,000 hectares d'autres forêts, on obtient le chiffre de 444,000 hectares qui ajouté aux 242,000 hectares sus-cités, donnerait pour tout le pays une surface de 686,000 hectares de forêts de hêtre.

\* \* \*

L'emploi des traverses de hêtre est également chez nous une question des plus actuelles. Le comité de la Société des forestiers suisses a fait procéder à une enquête qui doit être terminée actuellement et dont nous possédons un résumé provisoire: on peut admettre une récolte annuelle de 15,000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre de hêtre, ce qui permet la préparation d'environ 100,000 traverses; les besoins annuels des C. F. F., pour les années 1907 à 1910 sont de 42,000 traverses en moyenne.

D'autre part nous avons publié en 1910 (n°s 10 et 11 du Journal forestier), un article intitulé, les traverses en bois, aux Chemins de fer fédéraux, dans lequel se trouve décrite, l'imprégnation par le système Ruping, dont il est question dans l'ouvrage de M. Samitca. Jusqu'en 1907 il n'existe en Suisse aucune installation permettant l'emploi de l'huile lourde de goudron, dite créosote; or, pour pouvoir convertir en traverses, le hêtre très répandu dans le pays, il était indispensable de créer un chantier de créosotage. Les C. F. F., avaient élaboré un projet d'installation et ils allaient passer à exécution, lorsqu'une société privée se constituait à Zofingue, pour la conservation des bois par la créosote. Dès lors deux nouveaux chantiers, ceux de Sargans et de Glovelier, ont vu le jour, ce qui porte à trois le nombre des installations privées de ce genre fonctionnant actuellement en Suisse.

Il semblerait donc que l'emploi des traverses de hêtre devrait aller en augmentant et que les C. F. F., trouveraient en Suisse une bonne partie de ce dont ils ont besoin.

En est-il vraiment ainsi?

P. S. Nous recevons à l'instant de l'administration de la voie des C. F. F. l'indication des achats de traverses en bois, des années 1910 et 1911; ces

renseignements complètent ceux donnés dans le Journal, au mois d'octobre 1910 (page 209). Ces nouveaux chiffres se résument comme suit:

Année	Provenance	Traverses, pièces				Total
		chêne	hêtre	mélèze	pin	
1910	Suisse . . .	28,736	31,162	3,852	9,928	73,678
	France . . .	10,100	587	—	—	10,687
	Allemagne . .	3,251	4,427	—	—	7,678
	Total	42,087	36,176	3,852	9,928	92,043
1911	Suisse . . .	59,391	30,024	2,843	9,380	101,638
	France . . .	7,287	—	—	—	7,287
	Allemagne . .	174	—	—	—	174
	Autriche . .	—	200	—	—	200
	Total	66,852	30,224	2,843	9,380	109,299

Le 87 % des traverses est acheté dans le pays; les traverses de hêtre dont le 92 % provient de la Suisse, font le 32 % du total des achats.



## Avis.

### Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, division forestière.

Programme des cours du semestre d'été 1912: du 16 avril au 31 juillet.

Principal: M. le professeur Decoppet.

*I<sup>re</sup> année, 2<sup>me</sup> semestre.* — *Weiss*: Physique et répétitions, 5 h. — *Schulze*: Chimie organique et répétitions, 4 h. — *Schulze et Winterstein*: Laboratoire de chimie agricole, 4 h. — *Winterstein*: Introduction au laboratoire, 1 h. — *Grubenmann*: Pétrographie et répétitions, 4 h. — *Schröter*: Botanique systématique et répétitions, 4 h. — *Schröter, Keller, Schardt*: Excursions. — *Jaccard*: Physiologie végétale, 3 h.; exercices de microscopie, 2 h. — *Keller*: Zoologie forestière, 2 h. — *Schardt*: Géologie de la Suisse et répétitions, 3 h.

*II<sup>me</sup> année, 4<sup>me</sup> semestre.* — *Felber*: Calculs d'accroissement, 3 h.; exercices, 4 h. — *Engler*: Sylviculture (suite), 2 h.; exercices 4 h. — *Zwicky*: Arpentage et géodésie, 5 h., exercices, 8 h. — *Rælli*: Droit (droits réels), 3 h.

*III<sup>me</sup> année, 6<sup>me</sup> semestre.* — *Decoppet*: Protection des forêts, 3 h.; correction des torrents, 3 h.; démonstrations, 1 h.; excursions, 1 jour. — *Felber*: Exercices d'aménagement, 8 h. — *Engler*: Exercices de sylviculture, 3 h.; excursions, 1 jour. — *Zwicky*: Ponts et chaussées 3 h.; exercices de construction, 3 h.